

**LYCEE FRANÇAIS
INTERNATIONAL**
A.F.L.E.C. / M.L.F.

DUBAI
*Emirats Arabes
Unis*

DOSSIER D'INSCRIPTION

Année scolaire 2020-2021

Renseignements concernant l'élève

*Photographie
récente
de l'élève*

Nom de famille		Prénom usuel	
Date de naissance		Lieu de naissance (ville / pays)	Sexe
Nationalités	1 :	2 :	Religion
Date prévue d'arrivée		Niveau de classe*	Arabe langue étrangère ☐ Arabe langue maternelle ☐

*Merci de mentionner la filière pour les classes de PS jusqu'en CE2 (Classique ou Bilingue) et pour les classes de 1^{ère} et Terminale (S, ES ou L).

Langues utilisées à la maison	1 :	2 :	3 :
--------------------------------------	------------	------------	------------

Année Scolaire	Niveau Classe	Etablissement homologué (oui / non)	Nom / Adresse de l'établissement fréquenté

Langues étudiées en classe		Langues parlées par l'élève	
-----------------------------------	--	------------------------------------	--

PARTIE RÉSERVÉE À L'ADMINISTRATION					
Niveau		Date de réception du dossier		Examen d'entrée	
Admission		Fratrerie interne et niveau		Fratrerie externe et niveau	
Date d'entrée		Date de sortie		Annexe	

VISA DE LA DIRECTION	Observations :	Signature et cachet de la direction :
-----------------------------	-----------------------	--

	PÈRE	MÈRE
Nom de famille		
Prénom		
Nationalité		
Religion		
Profession		
Société		
Email		
Tél société		
Tél portable		
Téléphone domicile (E.A.U)		
PO BOX (E.A.U)		

L'enfant vit-il avec ses deux parents?

Oui ☐

Non ☐ Dans ce cas, merci de fournir une copie du jugement attestant des modalités de garde de l'enfant

Transport scolaire	☐ oui ☐ non	Paiement des frais de scolarité	☐ famille ☐ société
--------------------	---	---------------------------------	---

Prénom frères / sœurs	Date de naissance	Scolarisation (établissement et niveau de classe)

Date	Nom et prénom du signataire	Signature

Vous avez connu le Lycée Français International de Dubaï par ...	☐ le site Internet du Lycée	☐ un autre site Internet
	☐ des amis, des connaissances	☐ autre
	Précisez :	
	Précisez :	

Pour les familles résidentes aux EAU, le formulaire et les documents demandés doivent être déposés en main propre au bureau des Inscriptions à l'école. Pour les autres familles résidentes toujours à l'étranger, le formulaire et les documents demandés sont à transmettre par courriel à l'adresse : inscription.lfi@aflec-fr.org

ENGAGEMENT

Je soussigné(e) :

☐ Père

☐ Mère

☐ Responsable légal de l'élève :

Nom : Prénom :

- m'engage à respecter, durant la scolarité de mon enfant,
 - Les procédures et règlements de l'établissement dont j'ai pris connaissance, le calendrier scolaire annuel fixant les jours de scolarisation de mon enfant,
 - Les échéances de paiement des droits d'inscription (à payer avant l'admission/ au dépôt du dossier pour une rentrée en début d'année scolaire suivante), des frais de scolarité de chaque période (3 fois par an, 1 mois avant le début de la période scolaire) et frais annexes,
 - Les procédures d'inscription, d'admission, de passage de classe, de redoublement, d'orientation et de réorientation,
- m'engage à respecter le règlement intérieur de l'établissement
- m'engage à fournir à l'établissement tous les documents nécessaires à l'inscription qui figurent sur la liste de la page suivante dans un délai de six semaines après la rentrée de l'élève, faute de quoi il sera exclu.

À le

Porter la mention : "Lu et approuvé les dispositions ci-dessus énoncées"

.....

Signature :

ADAPTATION- AMENAGEMENT

NOM DE FAMILLE : PRÉNOM :

DATE DE NAISSANCE : SEXE :

Merci d'indiquer ci-dessous tout renseignement complémentaire que vous jugeriez utile de nous communiquer pour le bon déroulement de la scolarité de votre enfant :

- Problèmes de santé particuliers :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

- Troubles liés aux apprentissages, prises en charge spécifiques (Joindre obligatoirement les plans d'accompagnement (PAP, PAI, PPRE, PPS) :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Je, soussigné, m'engage à fournir tout renseignement utile au bon déroulement de la scolarité de mon enfant, faute de quoi l'établissement se réserve le droit de reconsidérer l'inscription de mon enfant.

Signature :

AUTORISATIONS

NOM DE FAMILLE : PRÉNOM :

DATE DE NAISSANCE : SEXE :

Dans le cadre de notre travail pédagogique, nous sommes amenés à utiliser des photos des enfants de l'école (Newsletters, site de l'établissement, reportages, blogs, réseaux sociaux). Nous pouvons également enregistrer et diffuser leur voix.

DIFFUSION DES IMAGES

Nous soussignés :

Responsables légaux de l'enfant :

Nous autorisons/ nous n'autorisons pas
les enseignants de l'école à utiliser, dans le cadre pédagogique des photos de notre enfant prises au cours
des activités scolaires.

DIFFUSION DES ENREGISTREMENTS

Nous soussignés :

Responsables légaux de l'enfant :

Nous autorisons/ nous n'autorisons pas
les enseignants de l'école à enregistrer la voix de notre enfant dans le cadre d'un projet pédagogique.

PHOTO DE CLASSE

Nous soussignés :

Responsables légaux de l'enfant :

Nous autorisons/ nous n'autorisons pas

le photographe de l'école à prendre notre enfant en photo

☐ Photo individuelle

☐ Photo collective

À le

Signature des représentants légaux

.....

REGLEMENT FINANCIER

Année Scolaire 2019 - 2020

L'inscription et la réinscription d'un élève au LFI de l'AFLEC implique l'acceptation sans réserve du présent règlement financier.

Le présent document est à signer et à joindre au dossier d'inscription.

RE-INSCRIPTION

Pour les élèves scolarisés dans l'établissement, un acompte de 5% sur le montant total des frais de scolarité est exigible au moment de la réinscription.

Le paiement est à effectuer avant le **jeudi 23 avril 2020**.

Cet acompte est déductible du premier trimestre et n'est remboursable qu'en cas de départ définitif du pays. Dans ce cas, la famille doit présenter une lettre officielle de l'employeur et une attestation de non prise en charge des frais de scolarité par ce dernier.

La réinscription n'est définitive qu'après le règlement de la totalité de ces frais.

PREMIERE INSCRIPTION

L'inscription n'est définitive qu'après le règlement de la totalité des frais mentionnés ci-dessous :

1. Frais de dossier :

Les frais de dossier s'élèvent à **AED 500** et doivent être réglés lors de la remise du dossier de préinscription. Ils sont payables une seule fois et ne sont ni transférables ni remboursables.

2. Frais de 1ère inscription au LFI AFLEC:

Ces frais de **AED 5,000** sont payables une seule fois uniquement par élève et sont dus lorsque l'élève est admis au LFI AFLEC. Ces frais sont obligatoires et ne sont ni transférables ni remboursables. Ils ne sont pas déductibles des frais de scolarité annuels.

3. Avance sur les frais de scolarité :

Une avance de 10% des frais annuels est due au moment de l'inscription. **Elle est déductible des frais de scolarité du premier trimestre. Elle n'est pas remboursable en cas de désistement.**

A noter que cette avance pourra être remboursée aux familles en cas de départ du pays si les frais scolaires sont à leur charge et s'ils présentent une lettre officielle de l'employeur, une annulation du visa de résidence et un certificat de scolarité de l'établissement au nouveau pays d'accueil.

En cas de transfert vers un autre établissement au sein des EAU, les frais ne seront ni remboursables ni transférables vers un autre compte en cas d'une fratrie toujours inscrite au LFI AFLEC.

FRAIS DE SCOLARITE

Le montant annuel des frais de scolarité est consultable sur le site de l'établissement :

<http://lfidubai.aflec-fr.org/scolarite/article/frais-de-scolarite>

Une réduction de 10% est accordée à partir du 3^{ème} enfant. Les frais de scolarité sont payables au début de chaque trimestre.

Les absences temporaires et momentanées même prolongées ne sont pas remboursables et ne donnent droit à aucune réduction des frais scolaires.

Les familles quittant définitivement l'établissement en cours d'année seront remboursées comme suit :

- Si l'élève fréquente l'établissement scolaire pour une période de deux semaines ou moins, les droits de scolarité dus seront calculés sur la base d'un mois entier.
- Si l'élève fréquente l'établissement scolaire pour une période de deux semaines à un mois, les droits de scolarité dus seront calculés sur la base de deux mois.
- Si l'élève fréquente l'établissement scolaire pour une période supérieure à un mois, les droits de scolarité dus seront calculés sur la base du trimestre entier.

De la même façon, pour les élèves qui sont inscrits dans l'établissement en cours d'année, les frais de scolarité dus seront calculés comme suit :

- Si l'élève est inscrit dans l'établissement scolaire pour une période de deux semaines ou moins, les frais d'un mois de scolarité seront dus.
- Si l'élève est inscrit dans l'établissement scolaire pour une période de deux semaines à un mois, les frais de deux mois de scolarité seront dus.
- Si l'élève est inscrit dans l'établissement scolaire pour une période supérieur un mois, les frais des frais scolaires de tout le trimestre seront dus.

Les factures trimestrielles des frais de scolarité sont adressées aux familles au début de chaque trimestre :

- En acompte de réinscription : 5% du montant annuel des frais de scolarité.
- En septembre de chaque année : 35% du montant annuel (1er trimestre).
- En janvier de chaque année : 30 % du montant annuel (2ème trimestre).
- En mars de chaque année : 30% du montant annuel (3ème trimestre).

* Pour les élèves qui sont dans leur première année au sein de l'établissement et étant donné que 10% des frais ont été déjà payés à la première inscription, 30% des frais scolaires uniquement sont dus pour le premier trimestre.

Les élèves pour lesquels les factures n'ont pas été payées aux dates d'échéance prévues, et après 3 relances (courrier, courriel, SMS ou appel téléphonique), seront placés en salle de permanence dans l'attente du paiement des frais dus.

FRAIS DE TRANSPORT SCOLAIRE

Le montant annuel des frais de transport est consultable sur le site d'établissement :

<http://lfidubai.aflec-fr.org/scolarite/bus>

Les frais de transport sont payables au début de chaque trimestre.

AUTRES FRAIS

- Les classes bilingues
- Les classes internationales
- Les classes de section sportive
- Les classes culturelles
- Les frais d'examen (Brevet /Epreuves Anticipées de Français/Baccalauréat)
- Les sorties pédagogiques et les voyages scolaires
- Les frais de la piscine
- Les frais des classes numériques
- Les activités extra scolaires
- Les frais divers

FACTURATION

Les factures sont vérifiables sur le site Internet du LFI à l'aide de l'identifiant et du mot de passe qui vous ont été envoyés à la rentrée.

Si vous n'avez pas reçu votre identifiant ou si vous l'avez oublié, il faudra s'adresser au bureau d'inscription par mail inscription.lfi@aflec-fr.org

MODES DE PAIEMENT

Les parents peuvent payer au service comptable de l'établissement en espèce, par chèque ou par carte de crédit.

Ils peuvent aussi effectuer un virement bancaire. Dans ce cas-là, un justificatif du virement doit être transmis au service comptable à l'adresse suivante : comptabilite.lfi@aflec-fr.org

Les détails bancaires :

Account Name : LYCEE FRANCAIS INTERNATIONAL

Account Number : 1014440526701

Bank : Emirates NBD (ENBD)

IBAN : AE230260001014440526701

Branch Name : Main Branch, Dubai, UAE.

**Il faut signer et compléter l'acceptation du présent règlement (ci-après).
Ceci conditionne l'inscription définitive de votre enfant.**

ACCEPTATION DU REGLEMENT FINANCIER

Je soussigné(e), M. ou Mmeresponsable légal de l'élève :

-en classe de
-en classe de
-en classe de
-en classe de.....
-en classe de
-en classe de.....

Déclare avoir bien lu et compris les clauses du règlement financier du Lycée Français International de l'AFLEC de Dubaï et les accepte en toute connaissance de cause.

A Dubaï, le

Signature
(Précédée de la mention « Lu et approuvé »)

LISTE DES DOCUMENTS À JOINDRE A CE DOSSIER

SANS CES DOCUMENTS, L'ÉLÈVE NE SERA PAS AUTORISÉ À ENTRER EN CLASSE.

	Extrait de naissance en langue arabe ou anglaise (à défaut, extrait original et traduction en arabe légalisée)
	En cas de divorce, une copie du jugement
	<u>Photocopie</u> du passeport du père (ou du sponsor de l'enfant) – <u>claire et lisible</u> - comprenant : - page avec le numéro de passeport - page avec les renseignements d'identité et la photo - page avec le visa de résidence (lorsqu'il sera établi) - éventuellement, page avec le renouvellement NB: Si le visa de résidence n'a pas encore été apposé sur le passeport, nous fournir la photocopie de la page du passeport où a été apposé le cachet d'entrée aux E.A.U.
	<u>Photocopie</u> du passeport de l'enfant – <u>claire et lisible</u> - comprenant : - page avec le numéro de passeport - page avec les renseignements d'identité et la photo - page avec le visa de résidence (lorsqu'il sera établi) - éventuellement, page avec le renouvellement
	Photocopie de la carte d'identité émirienne de l'enfant (lorsqu'elle sera établie)
	<u>Exeat (Certificat de radiation)</u> - Elèves venant des pays du Golfe (Arabie Saoudite, Qatar, Kuwait, Bahreïn) : le certificat doit être tamponné seulement par le ministère d'Education Nationale. - Elèves venant des autres pays (Europe- Amérique- Canada et Australie) : le certificat doit être signé et tamponné seulement par le chef d'établissement. N.B : Afin de compléter la procédure de l'inscription de votre enfant, veuillez vous présenter au bureau d'inscription à l'école muni de votre carte d'identité Emirienne (parents et enfants) - lorsqu'elle sera établie. - arabes hors émirats, ce certificat doit être tamponné par le Ministère de l'Education Nationale, par le ministère des affaires étrangères du pays dans lequel se trouve l'école quittée et par l'ambassade des UAE.
	Bulletins trimestriels, relevés de notes, livret scolaire (des deux dernières années et l'année en cours)
	Un dossier médical sera à remplir à la rentrée
	Bulletins de crèches